

## **PROGRAMME DE LA FORMATION CONTINUE DE CONDUCTEUR DE TAXI**

Normandie Taxis Academy est un centre de formation spécialisé dans la formation continue des conducteurs de taxis.

Nous vous proposons donc, à ce titre, la formation continue qui vous permettra d'actualiser vos connaissances sur ce métier selon la réglementation en vigueur.

Ainsi, pour renouveler vos connaissances et votre carte professionnelle, il vous suffit de suivre notre formation continue qui dure 14H.

### **PRÉREQUIS / ADMISSIBILITÉ**

Documents à fournir :

**Carte d'identité RECTO/VERSO**

**Permis de conduire RECTO/VERSO**

**Certificat Médical d'Aptitude actualisé par un Médecin Agrée par la Préfecture de Seine Maritime**

**Carte professionnel de conducteur de Taxi**

**Certificat de Capacité Professionnelle de Conducteur de Taxi**

La demande pour suivre cette formation doit être faite avant l'expiration du délai de 5 ans à compter de la date de délivrance de la carte professionnelle car le conducteur devra joindre l'attestation de formation continue à son dossier et le transmettre, le cas échéant à son employeur.

Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

### **OBJECTIFS**

Être capable de remettre à jour ses connaissances selon la réglementation de l'exercice de la profession de chauffeur de taxi en vigueur.

### **CONTENU DE LA FORMATION**

#### **Cinq modules d'approfondissement réglementaires (14H00)**

##### **MODULE A - Droit du transport public particulier de personnes (04H00)**

- 1°) Connaître et comprendre le contenu des textes régissant l'activité de conducteur de taxi
- 2°) Connaître l'environnement de l'activité et les activités concurrentielles (T3P)
- 3°) Connaître et comprendre le contenu des textes régissant l'activité dans le département

##### **MODULE B – Evolution de la réglementation spécifique à l'activité de taxi (04H00)**

- 4°) Comprendre l'évolution de la réglementation spécifique à l'activité de taxi
- 5°) Connaître les nouvelles lois en vigueur ainsi que les décrets mis en place

##### **MODULE C - Sécurité routière (03H00)**

- 6°) Connaître le code de la route, son application, son évolution
- 7°) Connaître le tableau des amendes, infractions, les délits suivant le Code de la Route
- 8°) Savoir remplir un constat amiable
- 9°) Connaître les attitudes à adopter en cas d'accident

##### **MODULE D : Anglais (01H00)**

- 10°) Revoir les notions de base en Anglais
- 11°) Être capable de compter, de lire l'heure
- 12°) Être capable de tenir une brève discussion avec son client
- 13°) Être capable de justifier son itinéraire, le changement de tarif
- 14°) Être capable d'encaisser le client

#### **FORMATEUR**

Mr FIBOULET Guillaume

Mme CAGNIANT Cindy

Mr Alexandre Lelay

Mme Sophia Floegel

#### **PUBLIC CONCERNE**

Tous conducteur de taxi exerçant dans le département de la Seine Maritime.

#### **TARIFS PAR PARTICIPANT :**

300€ ( PRIX HT Non Soumis à TVA )

**EFFECTIFS :** Maximum : 20 participants

#### **MODALITÉ ET DÉLAI D'ACCÈS**

Inscription via notre bulletin d'inscription sur notre site web/par téléphone/par mail : au minimum 14 jours avant le démarrage de la session.

**DURÉE DE LA FORMATION :** 14H soit 2 jours.

**MODALITÉ PÉDAGOGIQUE :** En présentiel

#### **MÉTHODE**

Théorie :

En salle équipé d'un vidéoprojecteur

Pratique :

Voiture équipé double-commande

Pack Lumineux-Taximètre-imprimante

#### **VALIDATION**

Attestation de fin de formation remis à l'apprenant.

#### **RECYCLAGE**

Oui

Renouvelable AVANT tous les 5 ans

#### **ACCESSIBILITÉ**

Un entretien préalable sera mis en place pour aménager au mieux la formation avec votre handicap.

Nos intervenants savent adapter leurs méthodologies pédagogiques en fonction des différentes situations d'handicap.

**Contact référent handicap :** Mr Guillaume Friboulet

#### **RESTAURATION**

Possibilité de se restaurer dans les environs du centre de formation sur Bolbec

#### **HÉBERGEMENT**

Possibilité d'hébergement dans les environs du centre de formation sur Bolbec.

## **MODULE E : Gestion et développement commercial, dont l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication (02H00)**

15°) Être capable de citer les différentes formes juridiques des entreprises et leurs différences  
16°) Être capable de citer l'environnement des entreprises ( les différents CFE – rôle et fonctionnement des CMA, CCI, les partenaires économiques - les juridictions compétentes  
17°) Être capable de citer le taux d'imposition et les déclarations fiscales – le principe de TVA – les taxes liées à l'activité de taxi

### **MOYENS D'ENCADREMENT DE LA FORMATION**

L'organisme de formation s'engage à adapter chaque formation aux besoins réels du stagiaire. L'animation est basée sur une pédagogie active, avec des exercices pratiques et personnalisés qui permettent l'ancrage en temps réel.

Cette formation s'appuie sur une alternance d'exposés théoriques et pratiques.  
Vidéo projection. Support de cours délivré à chaque participant. Travaux pratiques.

### **COMPÉTENCES / CAPACITÉS PROFESSIONNELLES VISÉES**

Mise à jour des connaissances réglementaires, juridiques, financières, spécifiques et des compétences du stagiaire exerçant le métier de chauffeur de taxi conformément à la réglementation en vigueur.

### **MODALITÉS PÉDAGOGIQUES**

Accueil des stagiaires dans une salle équipée et dédiée à la formation

Méthodes :

Théoriques ( cours magistral )

Capitalisation de l'expérience professionnelle

Support de formation projeté, tableau blanc

Exposés Théoriques

Simulation situation complexe – Jeux de rôle

Étude de cas – Quiz en salle

Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation

Intervenants professionnels portant sur leur spécialité respective

Internet, vidéo projecteur et supports vidéo

### **SUIVI DE L'ACTION**

Mise en place d'outils permettant de vérifier la réalité du suivi de la formation par les stagiaires (émargement par les stagiaires et le formateur).

Remise à la fin, d'une attestation de stage

### **ÉVALUATION DE L'ACTION**

Une évaluation de l'action ( satisfaction des participants) et une autre sur le degré d'acquisition des compétences (tests, examens, fiche d'évaluation, entretien,etc.) sont à envisager.

Évaluation de la prestation de formation « à chaud » ( tour de table, cible, bilan écrit...)

Évaluation des acquis au regard des objectifs attendus « à froid » ( recommandée), après 3 mois ou 6 mois.

### **INDICATEURS DE RÉSULTATS ET DE PERFORMANCE\***

Nombre de stagiaires :

Nombre de formations dispensées :

Taux d'assiduité :

Taux de satisfaction :

Taux de réalisation :

Taux de réussite aux évaluations des acquis :

\* Données mises à jour en décembre 2025

### **POUR ALLER PLUS LOIN**

Nous vous proposons de continuer à vous former lors de votre prochaine formation continue ( renouvelable tous les 4 et 5 ans d'expérience ).